

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

COMITÉ SYNDICAL

Délibération de la séance du
mercredi 31 janvier 2019

PRÉFET DE LA RÉGION
Reçu le 05 mars 2019
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES REGISTRATION LOCALE
3

Président : M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne

Vice-Présidente : Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon

Présents : M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Mme Antoinette Butet-Vallias, conseillère municipale, Ville de Villeurbanne
Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon
Mme Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon

Excusé(s) : M. Damien Berthilier, conseiller Métropole de Lyon
M. Jean Paul Chich, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne, **donne pouvoir** à Mme A. Butet-Vallias
M. Jean Wilfried Martin, conseiller Métropole de Lyon, **donne pouvoir** à Mme Anne Reveyrand

Absents : M. Ikhlef Chikh, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne
Mme Sarah Sultan, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne

Délibération n°1904 : Avenant à la convention entre l'ENMDAD et BAAM Productions pour l'année scolaire 2018-2019

Rapporteurs : Mme Coralie Toussaint, Responsable administrative et financière ENMDAD

Délibération n°1904 – Avenant n°1 à la convention de Partenariat artistique entre l'ENMDAD de Villeurbanne et BAAM Productions pour l'année scolaire 2018-2019

Mesdames, Messieurs,

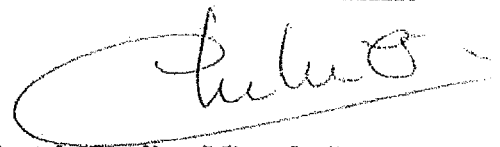
Afin de participer au déploiement des actions de sensibilisation dans les quartiers et de permettre l'accès aux jeunes villeurbannais, dans et hors les murs de l'ENMDAD, à la danse hip hop, l'ENMDAD a renouvelé son partenariat avec BAAM Production pour l'année scolaire 2018-2019 (Délibération 1819 du 06 juillet 2018).

Cependant, un atelier de la Maison sociale des Brosses a été annulé pour toute l'année scolaire équivalent à 32h00 d'interventions sur l'année (cours Hip-hop Débutants d'une heure par semaine) de l'artiste chorégraphe Mme Sahbani.

Annexe : Avenant 1 - Convention ENMDAD / BAAM Production 2018-2019

Après vote, les membres du Comité Syndical ledit avenant et autorise le Président du SMG de l'ENMDAD à le signer.

Loïc CHABRIER



**Président du Syndicat Mixte de Gestion
Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne**

Syndicat Mixte de Gestion de l'ENMDAD 46, cours de la République 69100 Villeurbanne Tél. 04 78 66 98 27 Fax 04 78 66 17 35

Transmission en Préfecture le 05 Mars 2019